

## **L'importance de l'émigration saisonnière des maçons dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle**

Cette étude ne prétend pas analyser le phénomène de la migration saisonnière dans sa globalité. Elle se contente de restituer ce que nous apprennent l'état-civil et les fiches matricules pour la période 1850-1914 qui marque l'apogée du mouvement, tout en allant cependant chercher quelques informations ailleurs, afin de pouvoir faire des comparaisons.

### **a) Importance numérique : Quelle part représentaient les maçons dans la population ?**

Question importante que tout Sannatois peut se poser : Quelle était l'importance de la migration ? Étions-nous une commune très « maçonnante » ? Quelle proportion des hommes partait travailler au loin à la belle saison ? Et les hommes étaient-ils seuls à partir ?

L'étude de l'état-civil peut nous permettre d'évaluer avec une certaine précision le phénomène. D'autres sources existent et aident à se faire une première idée.

Elles considèrent que la migration est devenue significative dès la fin du Moyen-âge. Elle a pris une particulière importance au 17<sup>ème</sup> siècle avec notamment la construction de la digue de la Rochelle sous Richelieu, ou celle du Château de Versailles sous Louis XIV. Elle n'a alors cessé d'augmenter, pour atteindre son apogée dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. On aurait compté à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, à la veille de la Révolution, 15 à 20.000 hommes, paysans bâtisseurs, de la Marche et de la Combraille, qui seraient allés exercer leur art ailleurs dans le pays. Leur nombre aurait connu une forte croissance tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle, du fait de la transformation, de l'agrandissement et de l'embellissement des villes, notamment Paris, de l'industrialisation qui réclamait sans cesse de nouvelles constructions d'usines et de logements, et du développement des voies de communication, avec l'édification d'une multitude d'ouvrages d'art. Pour cela, 50.000 ouvriers du bâtiment, limousins, dont 35.000 Creusois, s'en seraient allés chaque fin d'hiver sur les routes de France.

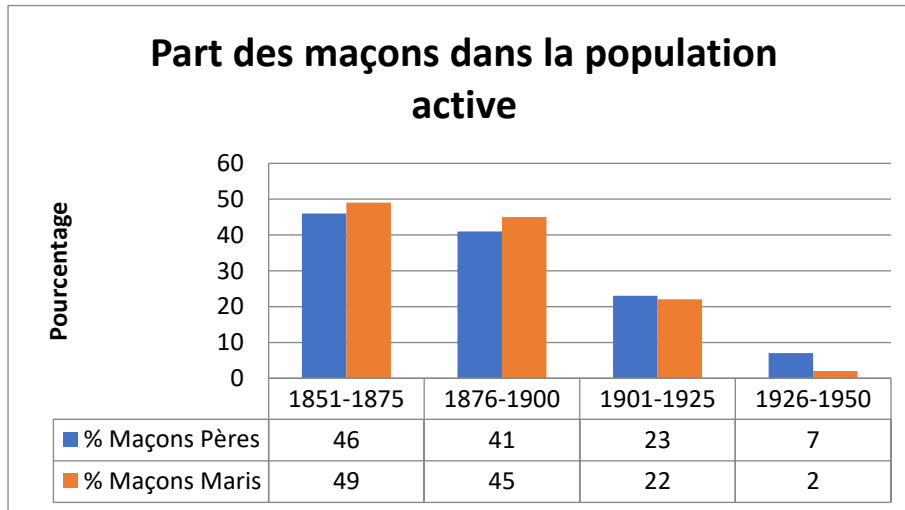
Que disent les chiffres officiels ?

Les archives départementales de la Creuse disposent d'une série d'enquêtes diligentées par les préfets successifs auprès des maires du département. Les chiffres sont imprécis, aux dires des maires eux-mêmes, mais ils donnent un ordre de grandeur sans doute proche de la vérité. Les 8 enquêtes, effectuées entre 1846 et 1878, montrent que pour l'ensemble de la Creuse, c'est environ 30.000 travailleurs du bâtiment qui migraient chaque année sous le Second Empire, et que le nombre s'est un peu réduit au début de la 3<sup>ème</sup> République. A Sannat cela donne, sous l'Empire entre 215 et 286 migrants, et pour le canton d'Evau, entre 1159 et 1514. Pour avoir une idée de l'importance relative de la migration, on peut calculer la part des migrants dans la population totale. On constate qu'en Creuse, les migrants représentent entre 11 et 12% de la population totale, alors que dans la commune de Sannat ils forment de 13 à 18% du total des habitants (et même 25% en 1846, soit 400 migrants...mais ce nombre est à prendre avec précaution tant il apparaît supérieur aux autres). On peut ajouter que Sannat, 2<sup>ème</sup> commune du canton d'Evau en termes de population, est lors de chaque enquête, la commune qui voit partir le plus de migrants, et cela très nettement. Détail qui n'est pas sans importance, à titre d'exemple, pour l'année 1863 qui recense 286 migrants, la composition s'établit ainsi : Adultes : 208, Jeunes : 70, Femmes et filles : 8, Non revenus : 16. *Il est amusant, et réconfortant, de constater que pour les 2 années de la décennie 1861-1870 citées dans l'enquête préfectorale (1863 et 1864), ce chiffre des « non revenus » soit de 16. C'est exactement le nombre que nous avons obtenu par nos calculs quand nous avons cherché à évaluer le solde migratoire. (Cf. schéma page 55). La confirmation se poursuit sur la décennie suivante avec le rythme moyen de 10 par an (11 en 1875 et 8 en 1878).*

L'autre moyen d'évaluer le nombre des maçons, est d'étudier la composition des familles dénombrées lors des recensements qui avaient lieu en principe tous les 5 ans. Ces recensements de la population donnent un chiffre très en deçà. Par exemple au recensement de 1866, seuls 78 hommes sont déclarés maçons ou tailleurs de pierre, alors que l'enquête de 1864 déclare 251 migrants (dont 185 adultes), soit plus du double si l'on s'en tient aux seuls adultes. Il semble que lors des recensements la seule profession systématiquement précisée soit celle du chef de famille. Pour les autres membres, fils ou gendres, qui vivent sous le même toit, c'est loin d'être toujours le cas. Si l'on s'en tient aux seuls chefs de famille masculins, la proportion des actifs hommes maçons s'élève au quart de la population

active (25% en 1866 et 26% en 1872). Si par ailleurs, entre ces deux recensements, on étudie les changements de profession, maçons devenant « autre chose », ou autres professionnels devenant maçons, on constate que 12 cultivateurs sont devenus ou redevenus maçons, que 6 maçons sont (re)devenus cultivateurs et que 6 autres se sont convertis à un autre métier (Journaliers, bûcheron, garde-chasse, garde champêtre, marchand). Ce qui représente de 15 à 20% de l'effectif des maçons. On se rend bien compte qu'il existe une assez grande mobilité professionnelle affichée. On est presque toujours maçon et « autre chose », suivant le moment, et le plus souvent cet « autre chose », c'est cultivateur. Si l'on calcule les âges auxquels on change de statut, on constate que, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, on peut (re)devenir maçon assez tard. En 1872, les 12 cultivateurs (re)devenus maçons étaient âgés de 37 à 63 ans (moyenne 50 ans). Dans l'autre sens ceux qui avaient cessé d'être maçons étaient logiquement plus âgés, de 43 à 68 ans (moyenne 58 ans). La migration, surtout à pied, devait devenir de plus en plus difficile avec l'âge.

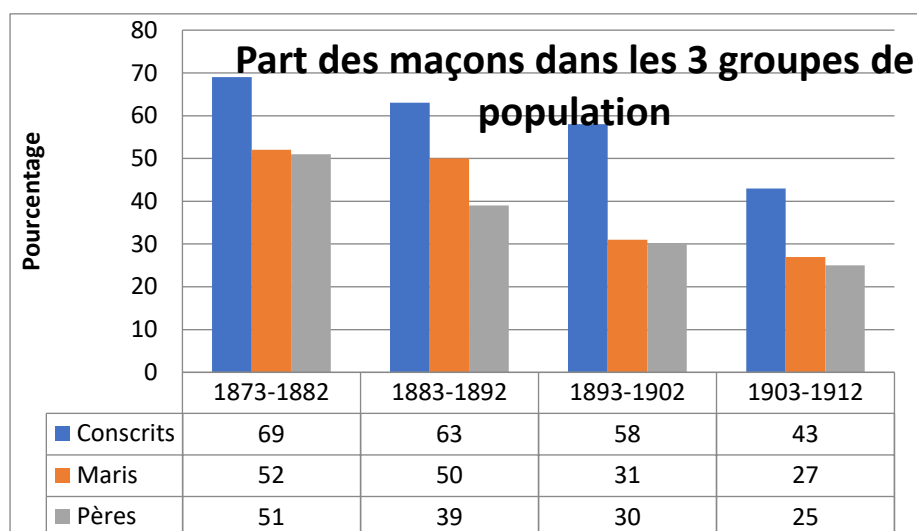
Les recensements de la fin du Second Empire et du début de la Troisième République nous donnaient donc un ordre de grandeur du quart des hommes actifs qui auraient été maçons.



Or si on calcule la part que représentent les maçons chez les pères (par analyse des actes de naissances) et chez les maris (par analyse des actes de

mariage), on constate que pour la période (1851-1875), qui correspond à la période que nous venons d'évoquer, les maçons représentent près de la moitié de la population active. Ce chiffre est probablement plus proche de la vérité. Il n'est sans doute pas faux d'avancer que la moitié des hommes en âge de travailler quittaient Sannat chaque printemps pour s'en revenir l'hiver venu. Les enquêtes préfectorales et le calcul fait à partir des actes d'état-civil se rejoignent pour abonder en ce sens. On peut penser que les déclarations

de professions faites lors des recensements-qui engageaient sur le long terme, sans- étaient davantage fondées sur un sentiment d'appartenance à une catégorie (cultivateur ou paysan), alors qu'au moment de la déclaration du mariage ou d'une naissance en mairie, on se basait plus sur la situation professionnelle réelle du moment.



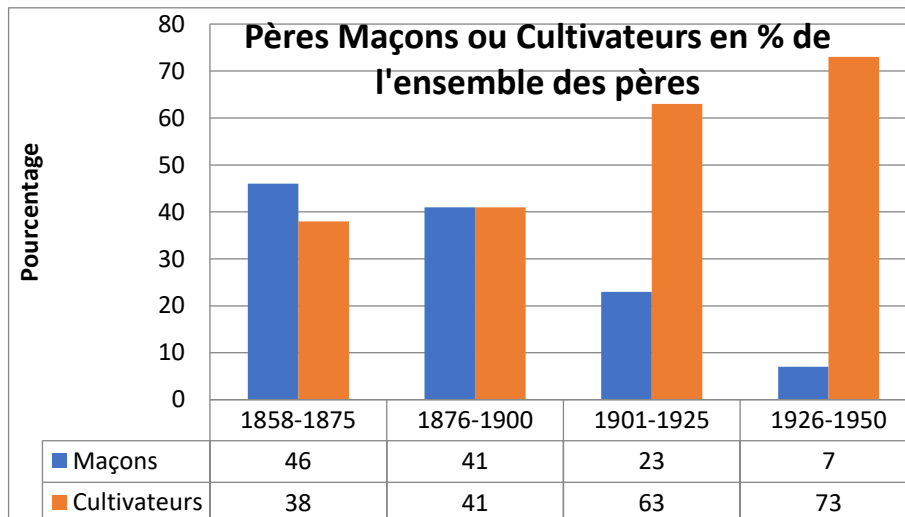
Cette part très importante des jeunes qui partaient, sans doute encore plus importante que celle des adultes (qui elle devait diminuer avec l'âge), est confirmée par la proportion que

représentent les maçons chez les conscrits, comme le montre le schéma ci-dessous qui ajoute les conscrits aux maris et aux pères.

On peut se poser la question, entre ces 3 catégories, conscrits, maris et pères, quelle est celle qui est la plus représentative ? En fait, elles le sont sans doute toutes les trois, mais elles représentent des âges de la vie différents. Remarquons que, pour chaque décennie, l'ordre reste le même. Les conscrits, âgés de 20 ans, sont les plus nombreux à se déclarer maçons. Cela signifie sans doute, que les jeunes devaient sans attendre prendre la relève des plus âgés. A ce moment de leur vie, les bouches étaient encore nombreuses à nourrir au foyer, parents, frères et sœurs, et souvent grands-parents. Il valait mieux aller gagner son pain ailleurs...et ramener un pécule qui permettrait d'améliorer le quotidien de la famille. Les maris ont quelques années de plus, en moyenne 26 ans, déjà certains ont arrêté la migration, ou vont l'arrêter pour rester auprès de leur épouse. Peut-être moins de personnes vivent sous le même toit (celui des parents de l'un des conjoints le plus souvent), des frères et des sœurs sont partis, (certains ont peut-être migré définitivement), des grands-parents sont décédés, l'exode est moins nécessaire. Les pères ont quelques années de plus encore (32 ans en moyenne), la même explication

vaut pour eux, mais un peu plus accentuée puisqu'ils sont un peu plus âgés. Ils sont donc logiquement les moins nombreux à partir.

Cela signifie que dans la grande période de la migration, c'est-à-dire la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, plus de la moitié des hommes, sans doute les deux tiers, ont connu à un moment de leur vie (plus ou moins long) la migration, et cela a profondément marqué notre histoire et nos mentalités.



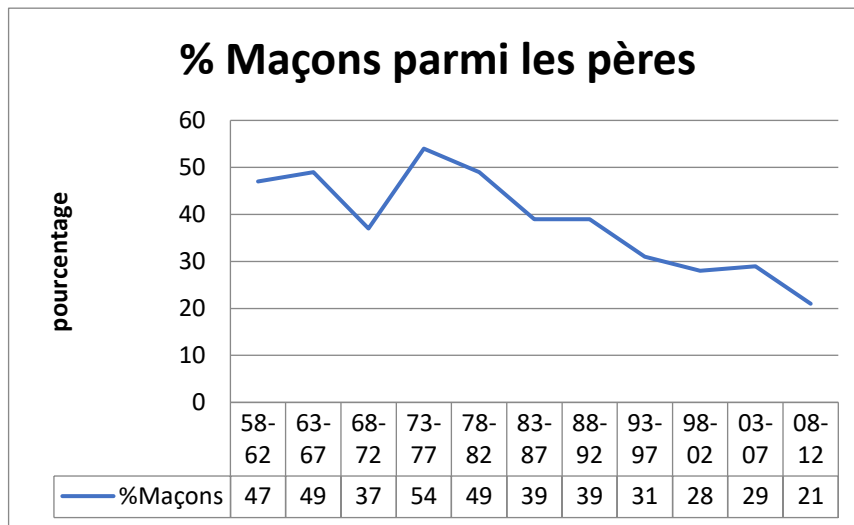
Cet autre schéma montre que les maçons, qui étaient aussi le plus souvent des paysans, pendant toute la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, égalaient en nombre, voire

dépassaient ceux qui étaient, ou se considéraient comme d'abord paysans. Qui étaient-ils, ceux qui se déclaraient cultivateurs ? Des paysans suffisamment aisés qui n'avaient jamais eu besoin de migrer, mais sans doute aussi d'anciens migrants qui avaient pu agrandir leur propriété, ou qui considéraient qu'ils avaient déjà suffisamment voyagé. Ce pouvaient être aussi des paysans qui migraient très épisodiquement, quand l'appel de main d'œuvre était très fort et donc rémunérateur, ou quand une crise agricole survenait et réduisait dramatiquement le revenu. Mais la probabilité est que la migration imprégnait totalement notre commune. Pratiquement toutes les familles, à un moment ou un autre ont été concernées par la migration. Cela a eu des grandes conséquences sur la façon de vivre et de penser, sur l'hygiène, l'alimentation, la place des femmes, l'éducation, et même sur les opinions politiques et religieuses.

Comment a évoluée cette migration entre 1858 et 1912 ?

Pourquoi le choix de ces dates ? D'une part, parce que si l'on fonde notre étude sur les pères, les registres des naissances ne nous indiquent leurs professions qu'à partir de 1858, et d'autre part parce qu'il est nécessaire de regrouper les données par tranches (ici de 5 ans), pour limiter les aléas

annuels du nombre des naissances ou de la migration. (L'indication 58-62 signifie 1858-1862, et ainsi de suite).



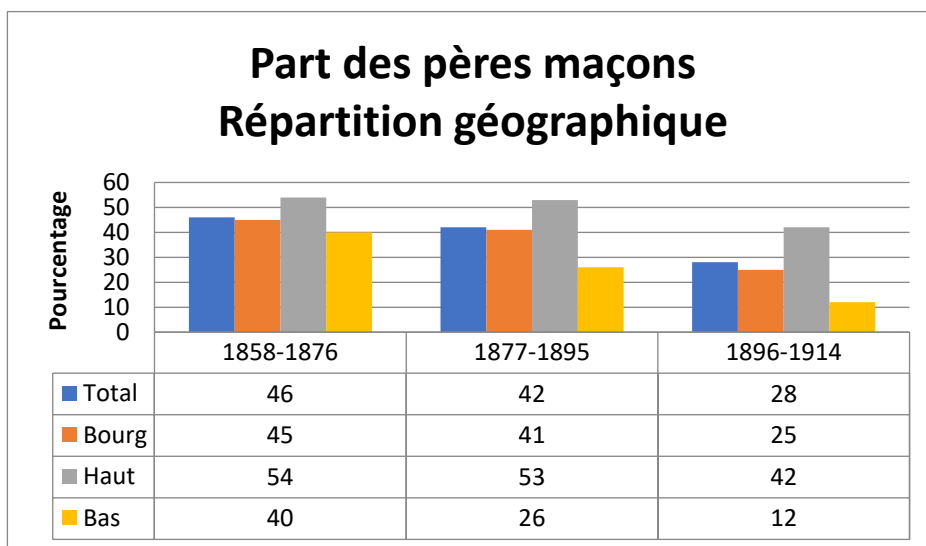
Le tableau ci-contre montre que la migration a atteint son apogée sous le Second-Empire et au début de la Troisième République (avec un creux dans la période de

transition entre les deux régimes, marquée par la guerre contre la Prusse et la Commune de Paris). (Guerre franco-prussienne 1870-1871. Chute de l'Empire : 1870. Commune de Paris 1871). On voit que dans ces années de grands départs, la moitié des pères environ étaient maçons. A partir des années 1880 la migration diminue lentement et régulièrement, mais elle reste non négligeable, jusqu'à la veille de la guerre. Par contre après 1918, les maçons n'apparaissent plus que de façon très marginale dans les statistiques. La migration temporaire est devenue définitive.

A contrario, qu'en était-il avant 1858 ? Les registres d'état-civil antérieurs ne donnent pas souvent les professions, mais des indices peuvent être trouvés en étudiant les dates de naissances et de mariages. Leur répartition dans l'année peut donner une idée de la migration dans les périodes précédentes. Ce pourra être l'objet d'un travail ultérieur. Les travaux d'Annie Moulin, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, publiés dans son ouvrage « *Les maçons de la Creuse. Les origines du mouvement* » montrent qu'au 18<sup>ème</sup> siècle l'émigration des maçons concernait surtout le sud et l'ouest du département. Le nord-est était très peu concerné. Sannat, situé dans cette zone, était une paroisse peu maçonnante (comme l'était encore au 19<sup>ème</sup> siècle le canton de Chambon). Par contre au 19<sup>ème</sup> siècle notre commune le devint, est-ce grâce au rattachement des communes de Fayolle et de Saint-Pardoux qui ressemblaient peut-être aux communes du canton d'Auzances,

(lui très « maçonant »), dont elles étaient proches, ou est-ce l'effet d'une « contagion » par proximité ? Il sera nécessaire d'approfondir l'étude.

On peut apporter un premier élément de réponse en calculant la part que représentaient les pères maçons, dans l'ensemble des pères, suivant leurs lieux d'habitation. Une ligne de séparation permet de distinguer deux parties dans la commune. C'est une ligne qui se situe à peu près à 500m d'altitude, elle court du sud-ouest au nord-est, en suivant approximativement la route Saint-Priest / Evaux. On peut considérer que, si l'on va dans ce sens, les villages qui sont situés à droite de la départementale appartiennent au haut de la commune, et ceux qui sont à gauche appartiennent au bas. Le Bourg, que traverse cette route, constitue un troisième ensemble qui est en quelque sorte la transition entre le « Haut » et le « Bas ». Remarquons que la quasi-totalité des villages du « Haut », appartenait aux communes de Fayolle et de Saint-Pardoux, quand la quasi-totalité du « Bas » faisait partie du Sannat d'origine. (Voir pages 110-111 et carte P 167).



Le graphique ci-contre montre nettement que la part des maçons parmi les pères était nettement plus importante dans le « Haut » de

la commune, et que la différence s'est accrue avec le temps. Autrement dit, non seulement la migration était plus importante sur les terres plus pauvres du haut de la commune, situées à proximité de la région maçonante du canton d'Auzances, mais en outre elle se maintint plus longtemps à un niveau élevé, même quand le déclin de la migration fut amorcé. Cela explique sans doute pourquoi on trouve davantage de maisons typiques, dites « retour de migrants », dans le haut de la commune. Il y avait tout simplement plus de maçons, notamment quand furent construites ces

maisons, généralement à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et même au début du 20<sup>ème</sup>. Une étude fine par villages révèle que si tous les villages du haut ont été « maçonnants » (à l'exception des villages dépendants des propriétés nobles du Tirondet d'en haut, de la Chassagne et de Fayolle), dans la partie basse de la commune se juxtaposent de grands contrastes. Certains villages furent, à certaines époques beaucoup plus « maçonnants » que les autres. C'est le cas d'Anchaud, du Montfrialoux, du Poux, du Puylat ou du Rivaud. Notons que le Bourg, zone de contact et de transition entre ces deux ensembles, a toujours eu un chiffre entre les deux, presque dans l'exacte moyenne de la commune !

### **Destinations des migrants. Où allaient-ils ?**

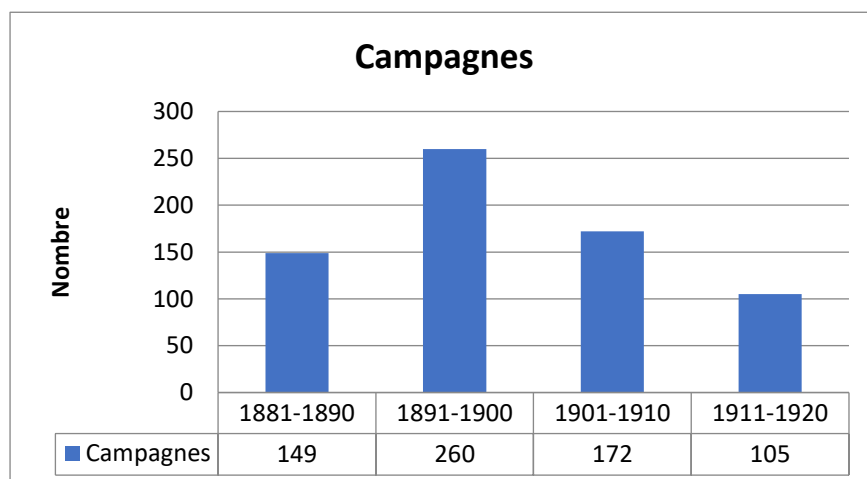
Traditionnellement, on considère que les maçons Creusois se dirigeaient principalement vers Paris, mais que ceux de l'est du département, de la Combraille, allaient majoritairement à Lyon et dans une moindre mesure en Bourgogne.

Dans les enquêtes précédemment citées envoyées par les maires au préfet de la Creuse, celui de Sannat, lorsqu'il répond à la question « *Quels sont les départements plus particulièrement sur lesquels ils se dirigent ?* » », cite en 1846 et en 1860 effectivement les départements de la Nièvre, de la Côte d'or, du Rhône, et plus près de nous, de l'Allier et du Puy de Dôme. Pour les autres communes du canton d'Evau, on retrouve les mêmes départements, plus la Seine. Était-ce un oubli du maire de Sannat ou les maçons sannatois se détournèrent-ils de Paris ? Cela semble peu probable à un moment où les grands travaux d'Hausmann battaient leur plein.

D'autant plus improbable que, si on utilise le seul instrument précis que l'on possède, les fiches matricules, on peut penser qu'il en va très différemment. Malheureusement ces fiches matricules ne sont disponibles que sur une période assez courte : 1873-1921, et elles sont inégalement remplies. Les migrants, comme toutes les personnes qui changeaient d'adresse, devaient le signaler à l'autorité militaire. Le faisaient-ils toujours ? La modification était-elle systématiquement transcrite sur la fiche matricule ? Toujours est-il que manifestement, les migrations ne figurent pas pour tous les maçons, et quand elles sont inscrites, ce n'est que partiellement.



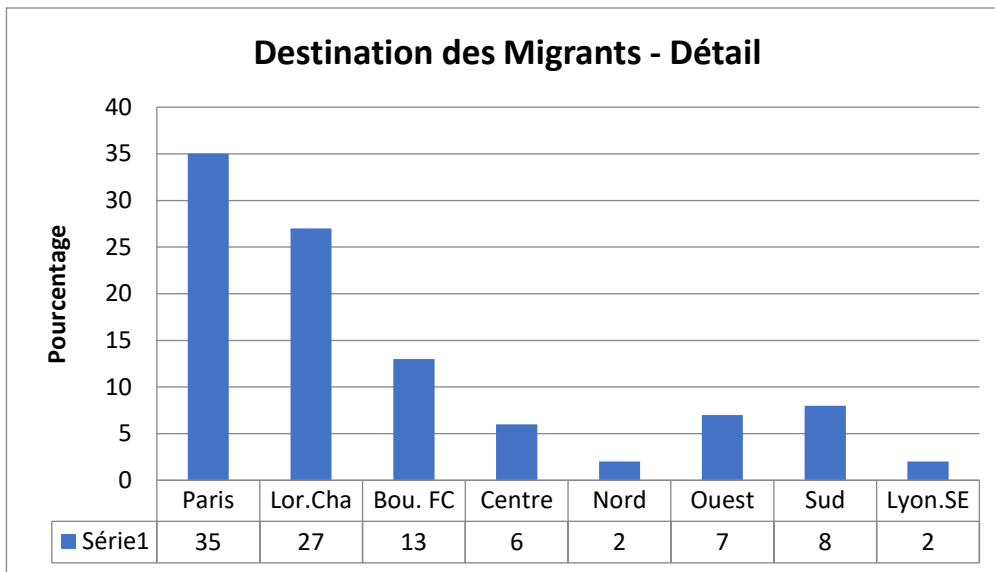
Mais ce que l'on possède donne tout de même une idée assez précise. Notons avant d'analyser les données, que l'année officielle de la fiche matricule est celle des 20 ans du jeune homme. Ainsi la migration concerne les 20 ou 30 années suivantes.



Le schéma ci-contre nous montre l'évolution de la migration sur l'ensemble de la période où les migrants ont signalé leur présence, de 1880,

date de la première « campagne » enregistrée à 1920, dernière année où la migration saisonnière a encore une certaine importance. Les 700 « campagnes » que l'on peut découvrir ou deviner à la lecture des fiches des conscrits recensés font apparaître que vers 1900, mais seulement à ce moment-là, la migration connaît une baisse sensible. La moindre importance de la décennie 1881-1890 s'explique par le fait que nous ne possédons pas les fiches matricules des migrants un peu plus âgés, donc recensés plus tôt, dont les campagnes par ce fait ne nous sont pas connues. Malgré le déclin enregistré vers 1900, jusqu'en 1914 la migration connaît un niveau encore assez élevé, puis elle se réduit à rien pendant la guerre. Elle reprend timidement dans les années qui suivent immédiatement le conflit, à destination des régions dévastées du nord et de l'est de la France, pour disparaître presque complètement à partir de 1922.

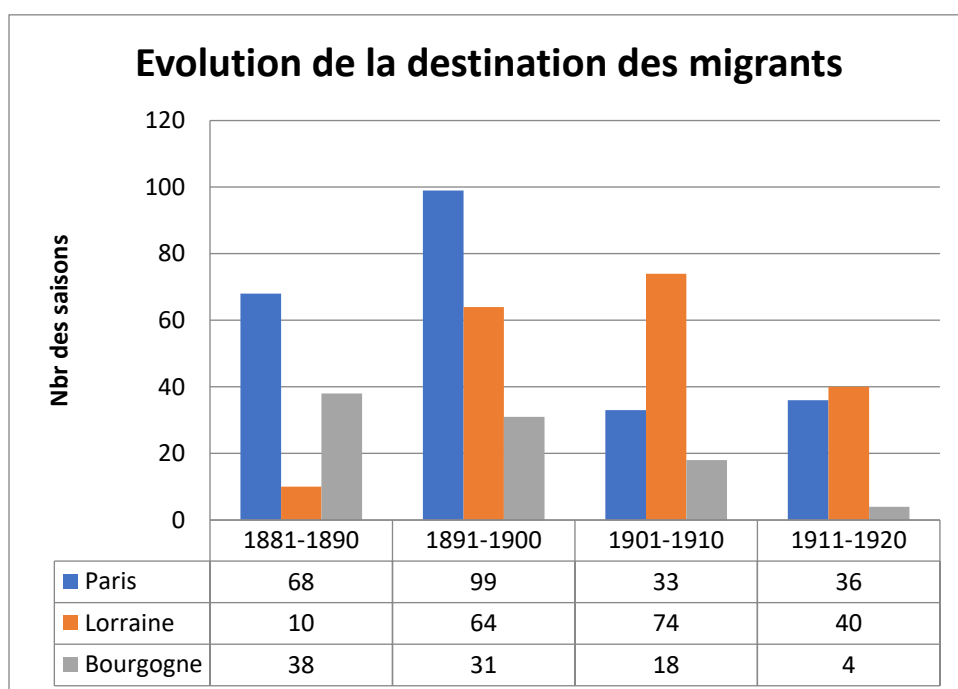
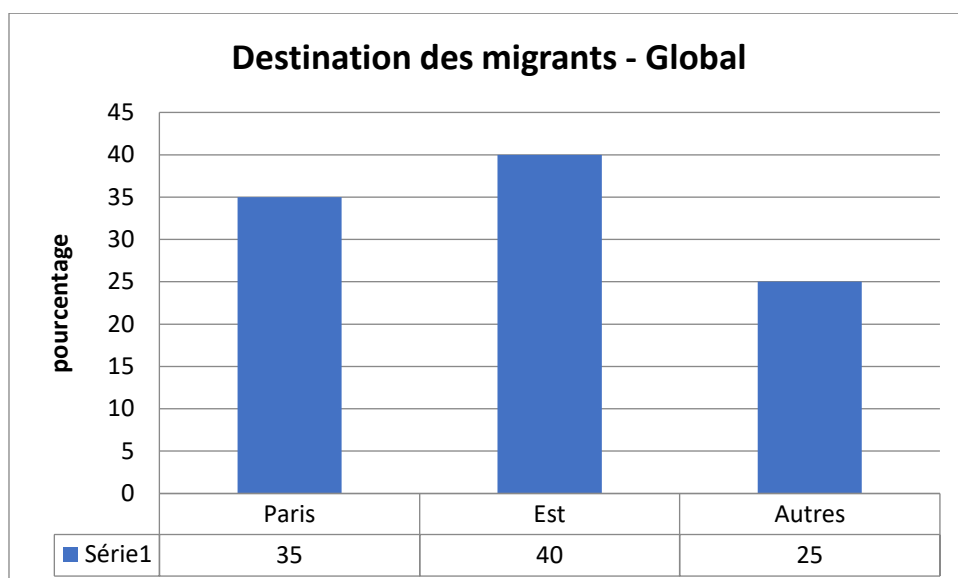
Les fiches permettent également de préciser dans quelles régions nos maçons-migrants allaient travailler. Les chiffres sont donnés en %.



Si on regroupe les lieux en grandes régions, on obtient pour l'ensemble de la période 1873-1921 les chiffres donnés ci-dessus. Précisons que Paris signifie, Région Parisienne. Bourgogne-Franche Comté ou Lorraine-Champagne correspondent aux grandes régions nouvellement créées (pour cette dernière amputée de l'Alsace et de la Moselle que nous avaient prises les Allemands en 1871). Nord, Centre et Sud doivent être pris au sens large, et Lyon SE correspond aux départements du Rhône et de la Loire (Saint-Etienne).

Avec un peu plus d'un tiers des migrations, Paris et sa banlieue dominant, mais pas autant que l'imaginaire Creusois tend à le penser. La surprise est de voir arriver la Lorraine -Champagne en 2<sup>ème</sup> position avec un peu plus d'un quart des migrations. Deux départements accueillent de nombreux Sannatois, la Meurthe et Moselle et les Vosges. Suit la Bourgogne-Franche Comté avec principalement la Côte d'or et la Nièvre. L'ensemble des autres régions accueille relativement peu de Sannatois. Le Centre est représenté par l'Allier, le Puy de Dôme, le Cantal et le Cher. L'Ouest par la Normandie et les Charentes, accessoirement par la Bretagne. Le Sud par le Languedoc et l'Aquitaine. Et enfin, l'autre grosse surprise, mais à l'inverse de la Lorraine, est la faible représentation de la Région Lyonnaise. Si les migrants de l'est de la Creuse se rendaient bien en masse à Lyon et dans ses environs, ce n'était le cas que pour une très faible minorité de Sannatois. Une des explications pourrait être que l'est de la Creuse se partageait en deux. Sa partie sud allait sans doute vers l'est, direction Lyon, alors que le Nord-est de la Creuse allait naturellement vers le Nord-est de la France.

Si l'on regroupe l'ensemble de cet Est, Lorraine-Champagne, Bourgogne-Franche Comté, correspondant à ce quart Nord-est de la France (dont nous sommes en quelque sorte presque le coin en bas à gauche), on voit qu'il représente même plus que la Région parisienne (schéma ci-dessous).



Si l'on étudie plus en détail la migration dans les régions qui ont principalement accueilli nos grands-pères, on se rend compte que les flux se

sont majoritairement dirigés vers une ou l'autre région suivant les époques. Là il ne s'agit pas de % mais de chiffres en valeur absolue, c'est-à-dire, le nombre réel de « campagnes » que nous indiquent les fiches matricules des conscrits sannatois.

Dans la 1<sup>ère</sup> décennie, 1881-1890, Paris domine nettement. C'est la poursuite de la migration traditionnelle qui devait déjà être très largement prépondérante dans les décennies précédentes, notamment sous le Second Empire (travaux d'Hausmann). L'autre destination est la Bourgogne, attractive par sa proximité et son développement industriel, qui réclamait la construction d'usines et de logements (notamment son industrie métallurgique symbolisée par le Creusot - qui a précédé celle du Nord et de la Lorraine -).

Dans la 2<sup>ème</sup> décennie, Paris garde son importance, mais la Lorraine connaît un grand développement, dans l'accueil de nos maçons, mais aussi dans ses industries. Suite à l'annexion des bassins industriels de Moselle par les Allemands en 1871, et à la découverte du procédé Thomas qui permettait enfin d'utiliser les fabuleux gisements de fer lorrain («la minette lorraine»), pour fabriquer massivement de la fonte et de l'acier, la Meurthe et Moselle va connaître à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> un extraordinaire développement, nécessitant là encore d'immenses constructions. Dans les Vosges, c'est l'industrie textile qui connaît un très grand essor, en particulier grâce à l'ouverture des nouveaux marchés que représentent les colonies. Et notre Creuse donc, et Sannat en particulier, à leur façon, ont contribué à ce qui fut la révolution industrielle en France, et donc à la prospérité nationale !

Dans toute la période qui va de 1900 à 1914, sur la lancée de ce qui a été dit précédemment, la Lorraine domine très nettement. C'est d'ailleurs là que l'on retrouve l'exemple qui va illustrer notre propos.



**Jean- Marie DELAGE**

**UN MACON DE LA CREUSE**

Extrait de la notice biographique rédigée par son  
arrière-petit-fils **Alain DUPAS**



**Ci-dessus, son mariage le lundi 1<sup>er</sup> février 1897 à Rognat avec Marie Dugat.  
Les époux avaient respectivement 29 et 26 ans.**

Né à La Louche le 27 novembre 1867. Il était le fils de Louis Delage, tailleur de pierre, qui fut Maire de Sannat de 1908 à 1925

Il fut maçon puis chef de chantier et conducteur de travaux. Il dirigea des chantiers près de La Rochelle, puis des constructions d'ouvrages d'art et de casernes militaires en Lorraine et dans les Ardennes.

Cet homme avait une résistance peu ordinaire car je n'ai jamais vu le docteur venir pour lui, ni entendu dire qu'il avait consulté dans cette période. Mais par contre chaque hiver et au printemps, il faisait bouillir des clous rouillés et en buvait l'eau d'ébullition comme une tisane.

Si cet homme semblait s'être retiré des activités rurales de la ferme, il avait en son temps particulièrement œuvré à moderniser les installations en créant :

-un grand bâtiment composé de deux écuries pour le bétail et de deux granges pour le foin et la paille,

-un hangar, pour abriter le matériel et aussi le gerbier de la récolte de céréales en attendant la batteuse,

-un grand bassin couvert pour la réserve d'eau de pluie récupérée sur les toits des bâtiments décrits ci-dessus, relié à une pompe à main dans l'écurie, pour alimenter le bétail.

Sans compter la modernisation du matériel, une faucheuse lieuse Deering importée des Etats Unis, une faneuse, un râteau-faneur, et l'acquisition de quelques hectares pour agrandir l'exploitation.

Et pour ce faire il n'hésita pas à quitter son village et son foyer

En effet pour financer ces constructions et ces achats il était parti, comme beaucoup de maçons creusois, faire des campagnes de Limousinage comme on disait à l'époque, très loin de sa Creuse natale puisque on le retrouve chef de chantier dans différentes régions, comme en Lorraine où il acheta même une maison et y fit venir sa famille. Car vu l'importance des travaux, la migration dura plusieurs années. Il alla aussi dans les Ardennes avec la même entreprise de travaux publics, la Maison Chery.

Il était facilement reconnaissable sur les photos de chantier car il était toujours coiffé d'un chapeau pour masquer sa calvitie et il était toujours en costume, souvent de couleur blanche. (Cf. Photo d'un chantier en page de couverture. Il

est le personnage en haut à gauche). D'ailleurs dans la vie courante il était toujours bien habillé avec, sous une veste de toile, un petit gilet avec dans sa poche latérale une montre à gousset reliée à une chaînette dorée ancrée à la boutonnière du gilet.

En pénétrant dans le peu d'archives que nous avons pu réunir nous avons partiellement reconstitué son parcours dans des sociétés de travaux publics où il dirigeait des travaux de maçonnerie.

Le premier certificat de travail émane d'Eugène Labussière, entrepreneur à Épinal et à Nancy, qui embaucha Jean-Marie pour la construction des casernes de Chantraine en octobre 1898.

De 1904 à fin 1907 il habita Toul où il avait fait construire une maison, où sa fille et son épouse le rejoignirent. Maison qu'il revendit à son départ en 1907.

En avril 1907 il était sur un chantier pour construire une rotonde en béton avec la Société A. Chery de Saint Dié (Vosges), qui avait une succursale à Nancy.

En Août 1909 il était sur un chantier à Don-le-Mesnil dans les Ardennes.

En 1913 avec la Sté A. Chery, il construisait les casernes de Fraize dans les Vosges.

En 1914 l'armée réquisitionna la majeure partie des véhicules et l'entreprise dut mettre son activité en veilleuse.

En avril 1916, il partit travailler sur un chantier important à la Rochelle pour le compte de la Sté Tricon et Cie domiciliée 2 bis, Rue du Havre Paris (9<sup>e</sup>). Cette société était spécialisée dans les grands travaux en béton armé.

Au mois de juillet 1921 l'Entreprise Chery et Maille, dans laquelle il avait un poste à responsabilité, entreprit la reconstruction de la gare de Sedan.

En 1922 il était encore sur ce chantier, puis en juillet 1922 toujours avec l'Entreprise A. Chery spécialisée en béton armé et travaux hydrauliques, on le retrouve sur un chantier à Carignan dans les Ardennes

Il mourut en 1955 au printemps suite à une mauvaise grippe, lui qui n'avait jamais été malade.

La tradition du limousinage a toujours été respectée dans la famille Delage puisque déjà aux environs de la Révolution le couple Etienne Delage et Antoinette Rougeron avait séjourné dans le département de la Nièvre, où trois

*enfants étaient nés d'abord à Magny Cours, puis à St Pierre le Moutier. Il était maçon et avait dû participer à d'importants travaux. Ses enfants nés dans la Nièvre s'étaient mariés à Sannat où ils étaient revenus.*

*Alain DUPAS (Janvier 2016)*

## **b) Importance sociologique**

Nous avons vu l'importance de la migration dans la réduction de la mortalité, et en amont dans l'amélioration de la santé, puis dans l'élévation du niveau d'instruction.

Nous avons évoqué l'influence qu'elle a probablement eue sur l'évolution des mentalités, et sur le maintien d'une population nombreuse d'agriculteurs propriétaires.

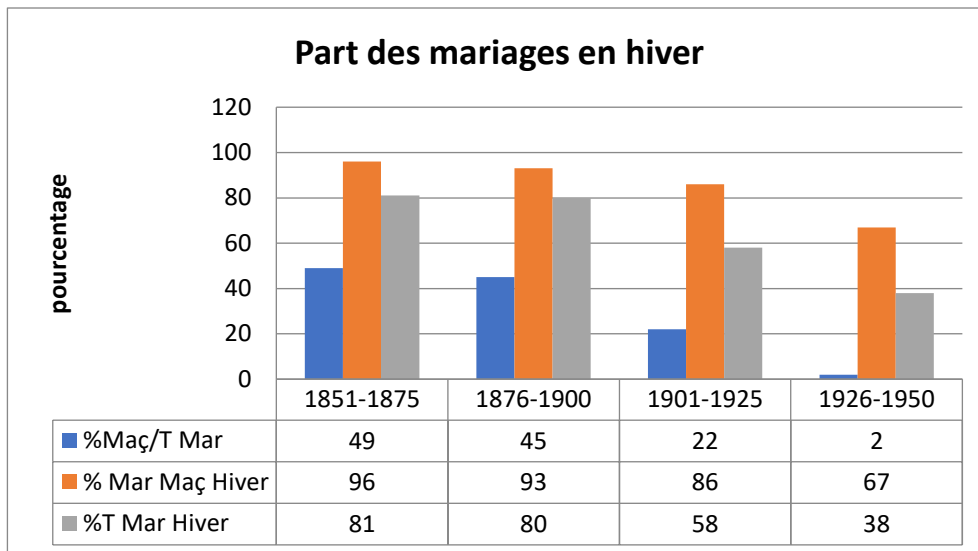
Sans doute les contacts que ces paysans-maçons, devenus ouvriers sur les chantiers urbains, ont eus avec les ouvriers des villes, ont-ils eu une forte incidence sur l'évolution politique et religieuse de notre département et de notre commune. Mais nous n'avons pas les éléments pour le confirmer. Par contre nous avons les éléments pour constater que la migration réglait deux grands événements de la vie : les mariages et les naissances.

### Les mariages :

Les maçons migrants ne pouvaient se marier qu'en hiver. Mais même si le conjoint n'était pas maçon, si l'on voulait pouvoir compter sur la présence de maçons à la noce, il valait mieux convoler avant que les « hirondelles blanches » ne s'envolent.

*(Les maçons portaient une blouse ample et blanche. En raison de cette tenue, et parce qu'ils migraient saisonnièrement, les maçons de la Creuse étaient appelés les « hirondelles blanches »).*





La première ligne (et colonne) indique le pourcentage que représentaient les maçons parmi les mariés pour chaque période. La deuxième, la part des mariages dont le mari était maçon qui se déroulaient en hiver. La troisième la part de l'ensemble des mariages qui étaient célébrés l'hiver. On a considéré comme faisant partie de l'hiver les mois de novembre à mars, ces mois étant compris. Les mois où la quasi-totalité des maçons étaient présents étaient décembre, janvier et février. Les départs s'effectuant début mars, et les retours fin novembre, on a intégré ces deux mois, car un événement aussi important que le mariage pouvait justifier que l'on décale de quelques jours le départ ou le retour.

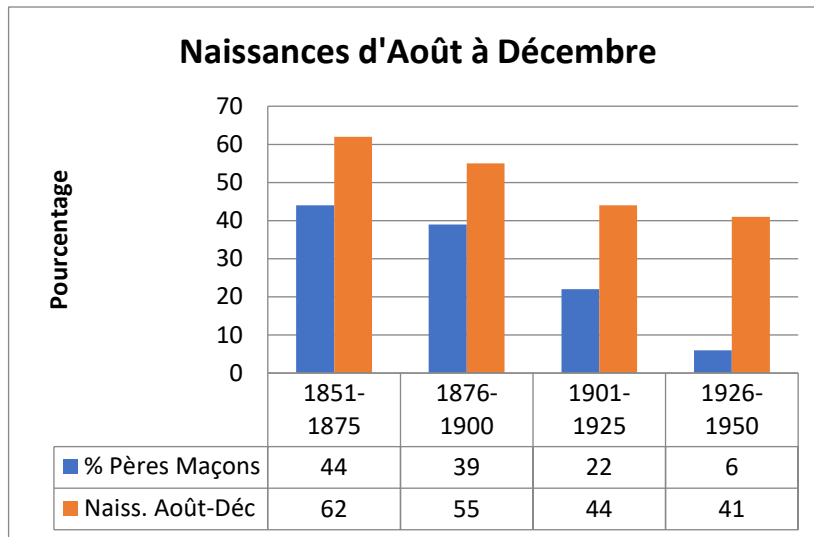
Cela signifie que pour la 1<sup>ère</sup> période, de 1851 à 1875, les mariages où le mari était maçon représentaient la moitié des mariages (49%). Ces mariages se déroulaient logiquement presque tous en hiver (96%), mais par voie de conséquence, il en allait de même pour presque tous les mariages (81%). La suite montre que cela a continué ainsi jusqu'en 1900. Mais après, l'importance des maçons se réduisant, la part des mariages l'hiver a diminué pour devenir minoritaire dans la population sannatoise en général dans le 2<sup>ème</sup> quart du 20<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui en France, la très grande majorité des mariages à lieu l'été, en juin, juillet, août.

### Les naissances :

La migration avait une conséquence également importante sur les naissances, particulièrement sur la conception. Les maçons étant en principe

présents en décembre, janvier et février, en débordant sur novembre et mars, 9 mois plus tard cela nous mène d'août à décembre.

Qu'en est-il des mois de naissances ? (Sachant que la période considérée, longue de 5 mois, représente 42% de la durée de l'année).



On constate que pendant la 1<sup>ère</sup> période, où les maçons représentent 44% des pères, les naissances se produisent à raison de 62% pendant ces 5 mois. Comme pour les mariages les chiffres varient peu pendant la 2<sup>ème</sup> période, même s'ils baissent un peu

(55%). Cette baisse s'accélère ensuite et fait que les naissances de ces 5 mois entrent dans la normalité. Août-décembre représente 42% de la durée de l'année et à peu près le même% des naissances (44 et 41%). L'effet « maçons » a disparu là aussi au 20<sup>ème</sup> siècle.

**Jean-Pierre Buisson**

**Avec la collaboration d'Anne-Marie Maletterre Delage pour l'enregistrement des fiches matricules et d'Alain Dupas pour la biographie de son aïeul maçon.**